

Proposition de post doctorat sur l'évaluation de la stratégie nationale de santé et des inégalités sociales et territoriales de santé à partir de l'EDP-Santé

Conditions du post doctorat proposé

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) propose un post doctorat d'une durée d'un an pour contribuer au suivi et à l'évaluation de la Stratégie Nationale de Santé (SNS).

Nous recherchons un candidat titulaire d'un doctorat depuis moins de cinq ans, avec de solides compétences en statistiques et méthodes quantitatives. Une connaissance du champ de la santé et plus particulièrement des inégalités sociales de santé sera appréciée. Une expérience dans l'analyse de données massives constitue un atout supplémentaire.

La DREES signera une convention de recherche avec l'université ou l'institution de rattachement du post doctorant, qui lui proposera un contrat à durée déterminée. La rémunération mensuelle proposée est de 2600 euros bruts. Un comité de suivi du post doctorat sera organisé entre la DREES et l'institution de rattachement du post doctorant.

Le lieu de travail est la DREES, 10 place des cinq martyrs du lycée Buffon, Paris 14^{ème}.

La date de prise de poste prévue est courant 1^{er} trimestre 2021.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) devront être adressées à vianney.costemalle@sante.gouv.fr.

La date limite de candidature est fixée au 15 janvier 2021.

Thématiques de recherche proposées

La Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 a été adoptée officiellement par le gouvernement à la fin de l'année 2017 et constitue désormais le cadre de la politique de santé en France. Cette stratégie vise à répondre aux défis rencontrés par notre système de santé et chacun des objectifs de la stratégie doit aussi contribuer à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé qui sont encore très marquées, qu'elles se traduisent par des écarts d'espérance de vie selon le niveau de vie par exemple, ou plus en amont par des écarts en matière d'états de santé, de recours à la prévention, ou aux soins, lorsqu'une pathologie est dépistée. En lien avec sa mission et ses études déjà engagées sur ces thématiques, le suivi et les évaluations pluriannuels de la SNS ont été confiés à la DREES par l'arrêté du 1er février 2018.

Pour mener à bien cette évaluation, la DREES a mis en œuvre un rapprochement inédit de sources de données administratives et ainsi constitué l'EDP-Santé, une base de données offrant un vaste potentiel pour étudier les inégalités sociales et territoriales de santé. Cette base résulte de l'appariement des données socio-économiques de l'échantillon démographique permanent (EDP) géré par l'INSEE aux données de recours aux soins issues du système national des données de santé (SNDS) géré par la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM). Depuis février 2020, la DREES dispose des données de l'appariement, qui sont hébergées sur son serveur sécurisé.

L'EDP-Santé comble un vide en offrant un échantillon suffisamment large pour l'étude des déterminants sociaux et territoriaux de la santé et du recours aux soins. Les données de panel ainsi rassemblées contiennent des informations sur l'état de santé, le recours aux soins et le montant des dépenses en soins, à mettre en regard d'informations sur la situation démographique, sociale et économique, ainsi que les trajectoires sociales et professionnelles de chacune de ces personnes. En cela, l'EDP-santé ouvre la voie à de nombreux sujets d'études et de recherches et constituera un outil pour éclairer les politiques publiques.

De premiers travaux sont actuellement menés à la DREES pour dresser un panorama des pathologies repérées à partir des consommations de soins dans le SNDS en fonction du niveau de vie, du diplôme et de la catégorie socio-professionnelle. Ces travaux pourraient être complétés et poursuivis dans le cadre de ce post-doctorat, en prenant en compte le suivi des trajectoires sociales et des parcours de soins.

Différentes thématiques de recherches peuvent être abordées et il sera demandé au post-doctorant de travailler sur l'une de ses thématiques :

- Les parcours de soin des personnes âgées ou atteintes de pathologies chroniques.
- L'état de santé des populations en situation de vulnérabilité sociale (personnes au chômage, personnes en situation de pauvreté, quartiers prioritaires de la politique de la ville, personnes immigrées).
- Le dépistage des cancers selon les caractéristiques sociales.

A titre d'illustration voici une liste non exhaustive de sujets possibles (il s'agit de donner une idée des potentialités de la source de données plutôt que de figer des sujets qui pourront être discutés) :

- Le parcours de soins des personnes diabétiques selon le milieu social.
- La polymédication des personnes âgées (différences selon les caractéristiques sociales ? Qu'est-ce qui amène à être en situation de polymédication ? Quelles conséquences sur la santé ?).
- L'état de santé et le recours aux soins des personnes au chômage.
- Le suivi des dispositifs généralisés de dépistage (par exemple la mise en place du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus et les déterminants sociaux du recours au dépistage, avec ou sans dispositif).

La délimitation du sujet du post-doctorat pourra faire l'objet de discussions lors de la rencontre.